

Élections municipales

Suspense place Ferdinand-Brunot

LA RUCHE QUI DIT OUI

Une forme de distribution locavore. ► PAGE 2

SERVICE CIVIQUE

Avec ou sans diplôme, des expériences citoyennes. ► PAGE 3

POLYHANDICAP

Sans tabou et avec dignité. ► PAGE 3

L'ART INSURGÉ

Le street art de Fabrice met des couleurs porte de Vanves. ► PAGE 7



Le statut particulier de Paris

- Alors que le principe de l'élection du maire a été instauré pour toutes les communes par une loi de 1882, Paris n'élit son maire que depuis la loi du 31 décembre...1975.

Ville-capitale de plus de deux millions d'habitants, ce n'est que depuis la loi du 31 décembre 1982 (1) que les arrondissements comptent à leur tête un-e maire. Cependant, le seul qui a toutes les compétences c'est le maire de Paris, élu par au moins 82 conseillers de Paris sur les 163. Le plus important est donc de remporter le maximum de conseillers de Paris de sa tendance. Peu importe que le candidat ait été élu ou non comme maire dans l'arrondissement où il s'est présenté.

Chaque arrondissement élit des conseillers d'arrondissement qui choisissent, en leur sein, leur maire. Dans le 14e, les têtes de listes étant essentiellement féminines, le maire sera peut-être une maire. Ensuite, chacun des vingt conseils d'arrondissement envoie des conseillers en qualité de conseillers de Paris dont le nombre varie en fonction de la population. Les 23 et 30 mars prochain, les électeurs du 14e vont donc élire, au suffrage direct, uniquement des conseillers d'arrondissement.

À noter que depuis le traité de Maastricht en 1992, les résidents de l'Union européenne peuvent voter aux élections locales quelle que soit la durée de leur résidence. Ce qui n'est toujours pas le cas pour les résidents extra-communautaires bien que certains demeurent en France depuis plusieurs années.

Un scrutin de liste à deux tours

Les conseillers d'arrondissement sont élus pour six ans au scrutin de liste à deux tours avec le dépôt, pour chaque parti, de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir et le respect de la parité. Pour le 14e, les listes doivent comprendre trente personnes. La liste qui, au premier tour, obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des votes, à la représentation proportionnelle.

Si aucune des listes n'a recueilli la majorité, il est procédé à un second tour. Seules

peuvent s'y présenter les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des votes. Leur composition peut être modifiée en cas de désistement d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. À l'issue du second tour, la moitié des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix. Le reste des sièges est réparti, à la proportionnelle, entre toutes les listes ayant obtenu 5% des suffrages.

Les premiers candidats élus de la liste, en plus de siéger comme conseillers d'arrondissement, seront conseillers de Paris. Pour le 14e, ce seront les dix premiers élus (2).

Composer une liste devient alors un exercice d'équilibre car il faut tenir compte des rapports de forces au sein même des partis.

La répartition des compétences

Le statut de Paris est tel que les conseillers d'arrondissements sont des gestionnaires aux pouvoirs limités. Comme ses

collègues des autres arrondissements, le maire du 14e est l'administrateur d'un budget fixé par la mairie de Paris qui octroie chaque année une dotation pour le fonctionnement de certains équipements. Il s'agit des crèches, des écoles primaires, des gymnases et des stades, des piscines, des bibliothèques, du conservatoire et de petits espaces verts. En revanche, les dépenses de personnel, les subventions aux associations, l'aide sociale ainsi que le maintien de la propreté des rues et des espaces publics dans le 14e sont du ressort de la ville de Paris.

Le conseil d'arrondissement est également un organe consultatif dans trois domaines : les affaires dont l'exécution est prévue, en tout ou partie, dans les limites de l'arrondissement ; le montant des subventions que le conseil de Paris se propose d'attribuer aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses seuls habitants et l'établissement, la révision ou la modification du plan local d'urbanisme (PLU). Enfin, les

conseils d'arrondissements peuvent mettre en œuvre des procédures qui relaient les préoccupations des habitants auprès du conseil de Paris. À ce titre, ils posent des questions orales ou écrites et émettent des vœux. Cette dernière procédure consiste en l'expression d'un souhait par le conseil d'arrondissement dont la prise de décision ne relève pas de l'exercice de ses pouvoirs propres. Les vœux ne pouvant évidemment concerner que les affaires qui restent dans le cadre de l'arrondissement.

Autre particularité du statut de Paris : la capitale est aussi un département. Le maire de Paris est aussi président du conseil général. De même le conseil de Paris est à la fois le conseil municipal et l'assemblée du conseil général disposant ainsi des deux séries de compétences.

MURIEL ROCHUT

(1) Loi n°82-1169 du 31 décembre 1982 (dite loi Paris Marseille Lyon)

(2) Loi n°2013-713 du 5 août 2013 (JO 6 août 2013)

Le Sel de Paname

● Pour échanger des services, des savoirs, des objets.

Paris compte deux réseaux d'échanges de services inscrits dans le mouvement national des systèmes d'échanges locaux (Sel) : l'un rive droite, le Sel de Paris, l'autre rive gauche, le Sel de Paname. Pour une cotisation annuelle de 10 € le "sélite" accède à une variété de propositions, qui forment un joyeux catalogue à la Prévert : prêts de matériel, services en tous genres, conseils, cours, sorties... Offres et demandes sont réunies dans une liste régulièrement mise à jour. Les adhérents prennent contact entre eux directement et se mettent d'accord sur les modalités de l'échange. Quelle que soit la technicité requise, tous les échanges sont comptabilisés à l'aune unique du temps passé. Un carnet individuel, cosigné par les partenaires, retrace les activités et le temps consacré.

Norbert Mora, adhérent et bénévole du Sel de Paname, assure une permanence tous les mardis au Moulin à café. Originaire du Sud-ouest, il aime à rappeler que Toulouse est la première grande ville où ce système d'échanges s'est développé dans les années 90. Questionné sur ses motivations, il explique que le Sel lui permet de faire des rencontres au-delà de son quartier d'habitation, le stimule pour sortir de sa routine et l'amène à se dépasser parfois pour rendre service. Pour une cotisation supplémentaire de 10 €, Norbert participe à la route du Sel : une offre d'hospitalité proposée par des adhérents de France et de l'étranger.

Marion, future adhérente, la trentaine dynamique, professionnellement bien intégrée, explique qu'elle souhaite aussi sortir de son réseau social habituel. Elle est particulièrement motivée par la valeur non monétaire qui est donnée à l'échange :

gagner du sens plutôt que gagner plus ! Isabelle, qui les rejoint, raconte un parcours de vie chaotique. Elle recherche une solidarité qu'elle ne trouve pas dans sa famille, dit-elle. Déjà inscrite au Sel de Paris, où elle participe à des échanges de biens, elle souhaite adhérer au Sel de Paname, qui, selon elle, propose davantage d'activités communes : sorties, atelier d'écriture, chorale...

Le Sel de Paname compte à ce jour environ 130 adhérents. Échanger gratuitement est une vieille idée qui a de l'avenir !

FRANÇOISE COCHET

Adhésion annuelle : 12 €

Permanences sur RV : mardi 18h30-20h au Moulin à Café, place de la Garenne

Contact : Norbert 06.98.90.59.18

Autres permanences dans le 13e et 15e

www.seldepaname.org

Accorderie, Rers, Sel : une même idée

Le mouvement d'échanges de services gratuits a une histoire.

Le succès de l'Accorderie (cf. la Page n° 99) témoigne de l'intérêt d'échanger des services de proximité. Cependant la visibilité de ce dispositif soutenu par la fondation Macif et la Ville de Paris a quelque peu occulté l'histoire des pratiques d'échanges locaux. Car le concept n'est pas nouveau. Créé en 1971 en milieu scolaire par Hélène Hébert-Suffrin, institutrice à Orly, le réseau d'échanges réciproques de savoirs (Rers) s'étend à un public adulte, sur tout le territoire et dans quelques pays africains. Le Réseau Denfert, inscrit dans ce mouvement, avait été initié en 1998 par des habitants du 14e (La Page n° 43). Il a compté près d'une centaine d'adhérents avant de disparaître dix ans plus tard. Créé en 1996, le Sel de Paname, système d'échanges local (Sel) des arrondissements sud de Paris est toujours actif et tient sa permanence au Moulin à café. L'initiative, importée du Canada (*Local Exchange Trading System*), a été adaptée en France en 1994 en milieu rural (Ariège), avant d'essayer rapidement dans la région de Toulouse puis sur toute la France et en Belgique.

Le portage de ce type d'initiative par une structure telle que la régie de quartier apporte un indéniable soutien logistique facilitant leur développement et leur pérennité. Cependant il serait dommage de déconsidérer les deux mouvements qui sont à l'origine de l'Accorderie en les passant sous silence. Ils sont les témoins des capacités d'initiative et d'organisation des habitants. Ils ont irrigué l'esprit d'échanges gratuits dans la culture associative du 14e. En outre, ces réseaux locaux, indépendants dans leur organisation, ont tissé une toile à l'échelle nationale, voire internationale, qui facilite les échanges au-delà du quartier et des frontières.

www.seldepaname.org

www.rers_asso.org

Le mouvement locavore

Un exemple : la Ruche qui dit Oui

Le mouvement locavore est né aux États-Unis dans les années 1980. Il vient de l'anglais *local* (proche de) et du suffixe *vore* (qui mange). Au début, il ne s'agissait de consommer des aliments produits dans un rayon d'environ 200 km, puis, ce mouvement s'est développé pour devenir une philosophie prônant la biodiversité, le respect des saisons, prendre son temps pour acheter, comparer les prix des magasins bio et non bio : avoir la *local attitude*. L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap) et la Ruche qui dit Oui en font partie. La Ruche Sainte Léonie du 14e a été créée fin 2012 par Armand Renard, le responsable de la Ruche. Elle a son lieu de distribution au Moulin à Café chaque mercredi entre 18h et 19h30.

La Ruche

Il en existe plus de 300 en France et près de 100 sont en construction. Elles sont situées dans les centres urbains, principalement en région parisienne. Imaginé il y a trois ans, autour d'une plate-forme informatique de vente en ligne, le principe est simple. Les clients dits "abeilles" s'inscrivent gratuitement sur le site. Ils ont jusqu'au dimanche soir au plus tard, pour choisir et régler leurs achats qu'ils récupèrent le mercredi soir suivant. Ce système permet que 80 % du produit des ventes reviennent aux producteurs locavores, les 20 % restant étant équitablement répartis entre le responsable de la Ruche locale et l'équipe de la Ruche mère. Celle-ci gère la plate-forme Internet, les paiements par cartes de crédit et le bon fonctionnement du réseau. À la différence de l'Amap qui refuse tout intermédiaire commercial, la Ruche est une start up collaborative agréée de l'Economie sociale et solidaire. Le responsable de la Ruche est totalement libre de choisir les producteurs. Il met en ligne chaque semaine la sélection des produits proposée aux clients et organise la distribution du mercredi. Ce sont les producteurs qui fixent leurs prix ainsi que le minimum de commandes nécessaire pour la distribution. Les produits commandés et non distribués sont remboursés par l'intermédiaire de la plate-forme Internet. Il n'y a aucun échange de monnaie pendant les distributions.

Armand, également membre de l'Amap, voit les avantages et les inconvénients des deux systèmes.

L'avantage de la Ruche est la liberté. Une abeille peut commander quand elle veut, ce qu'elle veut. Aucune contrainte de choix de produits n'est exigée à part celle d'être locavore. Cela va de la chaussette pour bébé pour certaines Ruches aux graines et bières artisanales pour celle du 14e. L'avantage de l'Amap est la relation entre le consommateur et le producteur ainsi que l'engagement militant de soutenir ce dernier financièrement toute l'année.

Les inconvénients de la Ruche sont le renouvellement constant des abeilles et le manque de convivialité. "À chaque distribution, sur 50 à 70 personnes il y a à peu près 20% de nouvelles abeilles, nous dit Armand. Et puis tous les produits ne sont pas bio".

Pour l'Amap, les contraintes principales sont l'engagement sur un an et une présence chaque semaine sur le lieu de distribution.

Les abeilles et le butin

Les abeilles sont plutôt jeunes, en couple ou non, de type urbain actif contrairement à l'Amap où les membres sont souvent des couples plus traditionnels avec enfants. Pour Armand, "c'est aussi dû aux contraintes de stabilité. À l'Amap, tu t'engages pour un an. La Ruche est plus adaptée aux jeunes qui ne savent pas toujours ce qu'ils vont faire dans l'année. Les gens qui sont à la Ruche sont des gens qui habitent ou travaillent dans le quartier et proche banlieue". Le rapport qualité/prix est très correct et souvent plus intéressant que dans les magasins bio.

Pour Armand, la création d'une Ruche s'inscrit dans un engagement personnel plus global. "Si j'ai créé la Ruche c'est pour sensibiliser les urbains à l'agriculture locale et au fait qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs. En ville, on est assez déconnecté de la terre et de la production alimentaire. C'est dans cet esprit que j'ai créé une association Toits vivants ayant pour objectif d'installer des potagers sur les toits des immeubles et que je fais partie d'un jardin partagé aux Thermopyles, dont l'ouverture est prévue en mars 2014".

La Louve, une initiative intéressante

Le projet La Louve, a été initié par deux américains de Paris : Tom Boothe et Brian Horihan. Il est basé sur le modèle du supermarché de Brooklyn, le Park Slope Food Coop. Il s'inspire des coopératives de consommation parisiennes de la fin du 19e siècle comme L'avenir de Plaisance, située dans notre arrondissement, et qui compte plus de 3000 sociétaires. Le but de ses créateurs est de rendre accessible à tous "la bonne bouffe" tout en garantissant une rémunération correcte aux producteurs locavores. Pour y arriver ils réduisent de 75 % environ la part de la main-d'œuvre salariée dans les marges ; chaque membre de la coopérative devant travailler bénévolement trois heures par mois dans le supermarché et participer aux choix des produits vendus. L'engouement suscité par ce projet est tel que les responsables viennent de terminer avec succès une campagne de financement participatif sur la plate-forme KissKiss-BankBank qui dépasse leurs espérances : plus de 42 000 euros collectés. Ces fonds serviront à développer la première Louve dont l'ouverture est prévue en juin 2015 dans le 18e arrondissement. À quand la naissance d'un louveteau dans le 14e ?

ARNAUD BOLAND

<http://www.laruchequiditoui.fr>

<http://www.amap-idf.org>

"Istenhozott, soyez les bienvenus"

Au 19, Cité Bauer, en sortant du square Giacometti, mon regard est arrêté par un pittoresque portail en bois et dentelle de fer forgé, agrémenté d'une scène bucolique comme on en voit, paraît-il, en Transylvanie. Au-dessus, un auvent abrite une série de nichoirs. Ce chef-d'œuvre d'art populaire aurait été

conçu, en 1959, par Sandor Mezei, sculpteur sur bois, venu s'installer à Paris pour fuir la Hongrie d'après 1956, après la répression soviétique de la révolution. Dans un double cœur en haut des vantaux, il a inscrit un cordial "Istenhozott" (bienvenue), doublé d'un "Soyez les bienvenus".

JEAN-LOUIS BOURGEOIS



Bricothèque : entraide et recyclage



Un atelier bricolage en accès gratuit, avec outillage performant et conseils de pro, c'est le nouveau service offert aux habitants par la Bricothèque de la régie de quartier. Il est ouvert tous les mardis, de 14h à 16h30, au 6 rue Maurice-Bouchor.

En fin d'année, la Bricothèque avait lancé une opération centrée sur le recyclage et la réparation. Récupérer, réemployer, réparer plutôt que jeter étaient les objectifs de deux journées qui ont attiré près d'une cinquantaine d'habitants du quartier porte de Vanves. Florence, la médiatrice de la Bricothèque, était secondée par trois bénévoles pour informer et conseiller les visiteurs et les curieux.

Renseignements : 6, rue Maurice-Bouchor 75014 Paris. Tel : 01.45.43.90.94.

Le volontariat en service civique : des expériences à saisir !

Entre 16 et 25 ans, avec ou sans diplôme, avec ou sans expérience professionnelle, le dispositif "Volontariat en service civique" offre l'opportunité de découvrir un des domaines suivants : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Motivation, capacité à tenir ses engagements et adaptabilité sont attendues des postulants. Le volontaire s'engage pour une période de six mois à un an, à raison de 24h à 35h par semaine, dans le cadre d'une mission d'intérêt général clairement définie au sein d'un organisme agréé (associations, ONG, services de l'État ou d'une collectivité

territoriale...). Un accompagnement personnalisé peut être mis en place en cas de décrochage scolaire.

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle de l'État de 467 € et des prestations en nature ou en espèces de l'organisme d'accueil (pour frais de transport, de repas, etc.) et bénéficie d'une couverture sociale.

L'Agence du service civique, créée en 2010, fait état des résultats d'une enquête sur l'impact du dispositif sur les volontaires : gain d'autonomie, de confiance en soi, d'ouverture aux autres, découverte d'un métier ou d'un milieu professionnel et satisfaction de se sentir socialement utile.

Il existe d'autres dispositifs de volontariat en service civique, par exemple

pour les plus de 25 ans pour des missions de 6 à 24 mois (indemnité et couverture sociale financées par l'organisme d'accueil), un service civique européen qui s'adresse aux 18 à 30 ans pour des missions de deux à douze mois (statut et prise en charge selon le pays d'accueil)

Pour trouver une mission ou accueillir un volontaire : www.service-civique.gouv.fr (réponses complètes et concrètes dans la rubrique FAQ).

F. C.

Pour s'informer dans le 14e :

La Mission locale : 24, rue de Châtillon, tél. 01.40.52.77.30 ; Antenne Jeunes Didot : 38-40, rue Didot, tél. 01.45.39.51.90.

Hugo et les Enfants du Canal

● Une expérience réussie en service civique

Hugo Marro-Menotti est étudiant en première année de droit lorsque l'envie lui prend de connaître autre chose que les bancs de l'Université. À 19 ans, il s'engage alors pour une "mission" de volontariat en service civique proposée par Les Enfants du Canal (cf. La Page nos 76, 85, 95), une association de soutien aux sans-abri (hébergement, accueil de jour, maraudes). Pourquoi ce choix, alors qu'il n'avait aucune expérience dans ce domaine ? "L'association avait mis ce dispositif de volontariat en valeur sur son site Internet, dit-il. Cela m'a donné confiance". De fait, l'association fonctionne avec une trentaine de salariés, vingt-cinq volontaires du service civique, des stagiaires et des bénévoles. Après huit mois de mission effectuée auprès de cette association, Hugo en est salarié pour une courte période avant d'en devenir bénévole tout en poursuivant ses études. En juin 2012, il crée l'association Volontaires du Canal dans le but d'aider les nouveaux à optimiser leur expérience et à définir leur orientation professionnelle à l'issue du service civique. Elle constitue aussi un réseau qui se mobilise pour des actions de solidarité. Quant aux Enfants du Canal, l'association porte depuis novembre dernier un programme d'actions, dont elle est à l'initiative, en faveur de familles roms. Elle est menée par une équipe de jeunes volontaires, filles et garçons, français et roms, engagés pour un an dans le cadre du service civique.

Changement de point de vue et de perspectives

Quand on l'interroge sur son expérience, Hugo le dit tout net : Mon engagement dans l'association des Enfants

du Canal a changé le cours de ma vie. Je m'orientais plutôt vers la gestion d'entreprises ou la fiscalité. Aujourd'hui j'ai envie de m'investir dans des projets plus centrés sur l'humain ! Le dialogue d'égal à égal avec des personnes vivant dans la rue oblige à remettre en question ses idées reçues. J'ai découvert la capacité de responsabilisation même des plus démunis, la pertinence des échanges de savoirs et d'expériences de tout parcours de vie." Au cours de la formation à la citoyenneté – qui fait partie du "contrat" du service civique avec une formation aux premiers secours – Hugo découvre aussi l'existence du conseil de la jeunesse et des conseils de quartier dans lesquels il commence à s'impliquer. "Jusqu'à-là le terme de citoyen ne signifiait pas grand-chose pour moi. Depuis, je me sens plus concerné par ce qui m'entoure." En atteste son initiative d'organiser, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, plusieurs événements en novembre dernier avec l'aide de partenaires (Unicef, CdQ Jean-Moulin-Porte d'Orléans...).

À une question sur sa vision de l'implication des jeunes dans la vie de la cité, Hugo se montre plutôt optimiste : "Je ne pense pas que les jeunes se désintéressent de ce qui se passe. Par exemple, lors des collectes de la Banque alimentaire, c'est facile d'entrer en contact avec eux. Leur sensibilité s'exprime différemment de celle des personnes engagées, âgées de 40 à 80 ans, que j'ai rencontrées dans le conseil de quartier, dans les associations où, par ailleurs, l'envie de dialoguer n'est pas toujours là ! La difficulté c'est l'engagement dans la durée."

F. C.

www.lesenfantsducanal.fr

Polyhandicap

Avocate de la diversité

● Elisabeth Zucman, résidente du 14e, est l'une des pionnières du combat pour la reconnaissance et la défense des personnes polyhandicapées.

Quand le docteur Zucman prend la parole, on est d'abord saisi par la générosité de son sourire, le pétillant de ses prunelles et on capte aussitôt son message teinté d'humanité et de bon sens. Quand elle s'adresse aux parents et aux professionnels de la santé pour échanger avec eux au sujet de ceux qu'elle nomme "les personnes différentes", elle parle de "savoir vivre ensemble" et de "besoins particuliers". Car depuis plus de cinquante ans, elle se fait l'avocate et la traductrice de ces personnes "trop souvent privées de capacités verbales qui aspirent intensément à vivre avec les autres". Elle poursuivait cet inlassable plaidoyer lors d'une journée de réflexion *Personnes valides, personnes polyhandicapées : ensemble, semblables et différentes* un titre éponyme de son dernier ouvrage (1). Cette journée, ouverte au grand public en mairie du 14e à la mi-novembre, participait au programme du "Mois extraordinaire du handicap".

Bousculer les tabous

"Le polyhandicap représente une situation d'extrême complexité et d'extrême gravité" assène-t-elle. "Car des troubles moteurs qui s'aggravent avec l'âge sont associés à un certain retard intellectuel que l'on croit souvent plus profond qu'en réalité". Elisabeth Zucman invite alors le grand public à "aller plus loin que l'apparence". Pour réussir son entreprise de persuasion, elle s'est longtemps entourée de personnalités de la recherche, de l'éducation ou de la médecine. Lors de la journée de réflexion de la mi-novembre, l'historien-anthropologue Henri-Jacques Sticker, le philosophe Pierre Brémieux, la sociologue Suzanne Mollo, le psychomotricien Christian Ballouard et la pédiatre Anne-Marie Boutin ont apporté leur contribution au message "vers un mieux-être ensemble". Et la philosophe Danielle Moysse a invité à une "révolution du regard". Autant de personnalités qui savent bousculer les a priori, les peurs et les tabous pour faire reconnaître les droits et besoins des personnes "différentes". Sans écarter la sexualité : "En attendant



Le docteur Zucman et une octogénaire dynamique

que la France, à l'instar d'autres pays européens, propose un accompagnement sexuel dispensé par des personnes formées et extérieures à l'institution, les personnes polyhandicapées doivent pouvoir bénéficier de nombreuses satisfactions corporelles hors sexualité (massages, bains, soins esthétiques, relaxation...) et de la légitimation de l'autosatisfaction", estime Elisabeth Zucman.

Encéphalopathes et dignité

Elisabeth Zucman, à l'origine médecin de réadaptation fonctionnelle, a entamé son long combat dans les années 1960. La Sécurité sociale refusait alors la prise en charge des personnes que l'on nommait alors "les encéphalopathes", sous prétexte que leur état ne justifiait aucun traitement. Moins de 20 ans après la barbarie nazie, ce type de discrimination persistait en France jusqu'au cœur-même des organismes de santé. Le docteur Zucman a donc développé, avec l'aide de nombreux médecins dont l'éminent Stanislas Tomkiewicz (2), une clinique du polyhandicap qui a défini de nouvelles approches médicales et sociales de la personne polyhandicapée et de ses proches. Elle a consacré sa vie professionnelle à soutenir les personnes "différentes", leurs familles et les professionnels de la santé "qui exercent un métier à haut risque, fortement épuisant", révèle-

t-elle. Et elle prêche toujours en leur faveur en invitant chacun de nous à poser un regard nouveau sur ces personnes encore victimes de discriminations. Elle a compté parmi les précurseurs qui ont insufflé peu à peu les prémices d'une nouvelle mentalité, sans compassion misérabiliste ni fausse bienveillance. Cette combattante infatigable a également pris part aux débats qui anticipaient les progrès de la législation française en faveur des personnes handicapées, avec les lois votées en 1975 et complétées en 2005. Des lois qui leur ont enfin reconnu le statut de citoyens, avec l'accès au travail, à la scolarité et à la culture. Mais ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'action acharnée de quelques personnalités humanistes : "Toute seule on ne peut rien ! Ce qui m'anime pour vaincre les exclusions c'est l'union des forces de tous !". Aujourd'hui Elisabeth Zucman mesure modestement les premiers effets de son engagement "souvent vécu dans la douleur", avoue-t-elle.

ALAIN GORIC'H

(1) *Personnes valides, personnes polyhandicapées : ensemble, semblables et différentes*. ed. ERES Poche 2012

(2) Stanislas Tomkiewicz, né en 1925 à Varsovie et décédé le 5 janvier 2003 à Paris, était psychiatre et psychothérapeute auprès d'enfants et d'adolescents.

Olga Bancic honorée dans le 14e arrondissement

Le 4 juillet 2013 a été dévoilée, en présence d'une très nombreuse assistance, au 114, rue du Château, une plaque commémorative en l'honneur d'Olga Bancic.

Anne Hidalgo, Catherine Vieu-Charrier, Pascal Cherki, pour la ville de Paris, et Serge Mouradian, qui est à l'origine de la demande, ont rendu hommage à cette héroïne, dont la dernière planque fut dans notre arrondissement. Ce fut aussi l'occasion de rappeler, en ces temps difficiles, combien les étrangers ont apporté à la France.

Olga Bancic (Pierrette pendant la Résistance) est née en 1912 dans une famille juive de Chisinau (Kichinev), en Bessarabie. À 12 ans, elle doit travailler comme ouvrière et s'engage tôt dans les luttes sociales. À 26 ans, elle part pour la France dans le but de suivre des études de lettres. Mariée à un ancien des brigades internationales, elle aura une petite fille qu'elle prénommera Dolorès.

Pendant la guerre, elle participe très activement au groupe de la MOI (main d'œuvre immigrée) des FTP. Elle assemble les bombes, convoite les armes (parfois cachées sous Dolorès dans le landau du bébé – quelle force de caractère exceptionnelle faut-il à une mère pour faire ça !). Elle est arrêtée le 6 novembre 1943 par les Brigades spéciales, une unité de la police française. Transférée en Allemagne, elle est déca-

pitée par les nazis à la prison de Stuttgart le 10 mai 1944, à 32 ans.

Avant de mourir, elle écrit cette lettre à sa fille :

"Ma chère petite fille, mon cher petit amour.

Ta mère écrit la dernière lettre, ma chère petite fille, demain à 6 heures, le 10 mai, je ne serai plus.

Mon amour, ne pleure pas, ta mère ne pleure pas non plus. Je meurs avec la conscience tranquille et avec toute la conviction que demain tu auras une vie et un avenir plus heureux que ta mère. Tu n'auras plus à souffrir. Sois fière de ta mère, mon petit amour. J'ai toujours ton image devant moi.

Je vais croire que tu verras ton père, j'ai l'espérance que lui aura un autre sort. Dis-lui que j'ai toujours pensé à lui comme à toi. Je vous aime de tout mon cœur.

Tous les deux vous m'êtes chers. Ma chère enfant, ton père est, pour toi, une mère aussi. Il t'aime beaucoup.

Tu ne sentiras pas le manque de ta mère. Mon cher enfant, je finis ma lettre avec l'espérance que tu seras heureuse pour toute ta vie, avec ton père, avec tout le monde.

Je vous embrasse de tout mon cœur, beaucoup, beaucoup.

Adieu mon amour.

Ta mère".

JEAN-LOUIS ROBERT

UNIVERSITÉ POPULAIRE 14

Cycle : Peut-on faire confiance aux médias ?

Le jeudi jusqu'au 13 février, de 19h30 à 21h30, cinq séances à la Maison des associations, 22, rue Deparcieux : le débat sur la presse d'opinion et la presse d'information (depuis le XIX^e siècle); les journalistes, ces inconnus; la critique des médias, les outils de la critique et l'expérience d'Acrimed; éducation aux médias, éducation par les médias, produire des médias; exemple de médias particuliers : journaux locaux du 14e (dont La Page), télé et radios libres. Consulter <http://www.up14.fr> et "_blank www.up14.fr"

FÊTE DES LANGUES MATERNELLES

Le samedi 22 février, de 16h à 19h30 à la mairie du 14e – salle des mariages.
Deuxième édition organisée par le conseil des citoyens parisiens extracommunautaires. À la découverte des cultures, pour petits et grands : chanson, calligraphie, magie, jeux d'éveil aux langues, goûter, film, poésie, danse, musique et pot amical.

CONSTRUIRE UN BILINGUISME HEUREUX

Séances de jeux en langues maternelles pour enfants de 3 à 6 ans qui vivent dans un environnement bilingue. 12 séances jusqu'en juin 2014.

En arabe : samedi : 9h50-11h05, en soninké : samedi 11h15-12h30. Avec l'association Dulala, à la ludothèque Ludido, 6, rue Hippolyte Maindron.

Tarif préférentiel pour le 14e : de 4 à 12 € pour le trimestre selon quotient familial.

Inscriptions par téléphone : Eva au 09.51.24.20.73

www.dunelanguaealautre.org

TROC DE BD ET MANGAS

Le 2^e samedi du mois de 11h à 13h, organisé par le conseil de quartier Jean-Moulin-Porte-d'Orléans, devant l'espace jeunes Le Miroir, 103, boulevard Jourdan. Dons bienvenus.

NOUVEAU ÇIRCUL'LVRE AU MARCHÉ BRUNE

Le 2^e dimanche du mois, de 11h à 13h, stand tenu par le conseil de quartier Didot-Porte de Vanves, au milieu du marché. Pour partager gratuitement livres et passions.

LA PAGE RECHERCHE VENDEURS BÉNÉVOLES

Venez prêter main forte à L'Équip'Page pour vendre le journal sur les marchés du 14e, en faisant équipe avec un vendeur chevronné ! Le samedi et/ou le dimanche entre 11h et 12h30 (quelques dates par trimestre).

contact@lapage14.info ou 06.22.06.17.63

HÔTEL DES BALADINS

Cet immeuble situé au 35, rue Maurice-Ripoche, abandonné depuis des années, a trouvé, depuis fin décembre, de nouveaux occupants. Neuf bureaux mal logés, constituées en collectif écolo-féministe, y ont pris leurs quartiers. En plus d'être un lieu d'habitation, le collectif lance une Amap, aménage un espace de création et de diffusion artistiques (expositions, ciné-club, ateliers, etc.) et y installe un espace de gratuité où des vêtements et accessoires pourront y être échangés.

Renseignements : colectifdubonheur@yahoo.fr

Élections municipales

● Comme en 2001 (n°51) et en 2008 (n°78), La Page s'est entretenue cette année avec les six candidates et le candidat déclarés au 15 janvier 2014, pour mieux les connaître, ainsi que leur programme. Les entretiens se sont déroulés entre le 14 décembre et le 15 janvier pour permettre de sortir ce numéro début février. À cette date, tous les candidats n'avaient pas bouclé leurs programmes ni constitué leurs listes. À chacun(e) nous avons posé la même question initiale : "Quelles sont vos trois priorités?" et une question complémentaire "Que pensez-vous de la démocratie locale?", un thème cher à La Page depuis sa création (cf. le n° 100). Et parfois, quelques relances sur des sujets spécifiques. Les entretiens sont présentés par ordre alphabétique et ont été calibrés pour respecter un certain équilibre dans nos colonnes. Peut-être y-aura-t-il quelques inflexions au cours de la campagne officielle, mais le thème du logement apparaît comme une priorité pour tous les candidat(e)s, avec des modalités diverses. Bonne nouvelle, toutes et tous veulent améliorer la démocratie locale. A nous citoyens de les prendre au mot et d'être exigeants!

Célia Blauel

● Europe Écologie-Les Verts

Célia Blauel, diplômée de l'IEP de Strasbourg, a exercé des fonctions liées au développement durable en tant qu'agent territorial et à la prévention de la santé. Elle a été également attachée parlementaire. Elle habite le 14e depuis 10 ans. Sensible aux expulsions locatives et au mal-logement, elle adhère en 2006 à Europe Écologie-Les Verts (EELV). Éluée en 2008, à 26 ans, au conseil d'arrondissement du 14e, elle est chargée de la création des jardins partagés et de la défense du principe de précaution en matière de téléphonie mobile.



La Page : Quelles sont vos trois priorités pour le 14e ?

L'écologie politique n'est pas réductible à un programme. C'est un projet à long terme et une méthode fondée sur la réflexion collective, le débat, la participation des citoyens.

Le projet c'est regarder vers l'avenir et adapter nos modes de vie pour faire face aux changements climatiques, à la rarefaction des ressources énergétiques bon marché, au vieillissement de la population. Il s'agit de modifier le quotidien sans perdre de vue le global, l'environnemental. Cela concerne le logement, le transport, l'alimentation, la santé... C'est lutter contre les pollutions, favoriser l'emploi de proximité, rechercher l'autonomie alimentaire, par exemple. Pour le 14e, je pense à l'aménagement de l'avenue du Général-Leclerc, de la Petite Ceinture et des sites de la ferme Montsouris, de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

La question du logement est centrale : il faut continuer à construire, favoriser la mutation des bureaux en appartements, lutter contre la spéculation. Cela passe par la maîtrise du foncier : que les derniers terrains publics le restent ! L'aménagement du site de Saint Vincent de Paul pourrait être une expérimentation

exemplaire en déconnectant la propriété du bâti de celle des terrains. Par ailleurs tout n'est pas qu'une question d'argent. Les bailleurs sociaux ont tendance à oublier leur dimension sociale : il faut qu'ils travaillent plus avec les différents acteurs pour accompagner davantage leurs locataires.

En fait, le pilier de l'action, c'est le travail collectif. Dans un conseil municipal, les dossiers ne concernent pas le seul adjoint en charge du secteur qui lui est attribué. La démocratie participative doit se construire aussi au sein de l'équipe municipale. Nous avons tenté l'expérience sur le budget des conseils d'arrondissement en matière d'espaces verts et de voirie, mais on peut l'étendre à tous les domaines. Souvent on a moins besoin d'argent que de coopération, de mise en réseaux, de publicité, d'impulsion. Le projet d'un éco-quartier à Saint Vincent de Paul est une opportunité de démarches participatives dès l'amont avec un atelier populaire d'urbanisme, par exemple.

Au niveau local on peut faire évoluer les pratiques vers plus de démocratie. Mais ça se construit. Il faut donner accès à l'information, permettre aux citoyens de se confronter aux contraintes techniques pour comprendre les arbitrages. Mais il faut aussi montrer le travail, l'engagement dans la durée que cela implique. D'où l'idée de proposer un lieu ressources, une Maison de la démocratie, à la disposition de ceux qui font la vie citoyenne (l'Université populaire, les conseils de quartiers...) pour se former, se réunir, organiser des débats d'ordre politique.

LP : Comment voyez-vous la question de la sécurité ?

C'est un arrondissement plutôt calme si on fait référence au niveau de délinquance. L'insécurité est davantage économique : difficultés d'accès à l'emploi, au logement, échec scolaire... tout cela nourrit un sentiment d'abandon, fait monter l'agressivité et progresser les incivilités. Certains quartiers ont besoin de plus de moyens humains, dont des policiers plutôt que des caméras de surveillance.

Il y a du trafic de drogue, mais le 14e n'est pas une plaque tournante ! Un vrai contrat local de sécurité inclut la prévention et la coordination des acteurs, plutôt que des dispositifs lourds.

Le sentiment d'insécurité se nourrit aussi de l'isolement, notamment pour les personnes âgées. Il faut élaborer des solutions en concertation avec les habitants au plus près des besoins. C'est dans ce travail collectif que je me sens utile.

Marie-Claire Carrère-Gée

● Dissidente UMP

Marie-Claire Carrère-Gée, tête de liste UMP élue en 2008 dans le 14e, est conseillère de Paris, "Groupe Rassemblement de la droite et du centre". Elle a été conseillère sociale de Jacques Chirac avant de devenir secrétaire générale adjointe de l'Élysée. Elle préside le Conseil d'orientation pour l'emploi depuis 2007. À l'arrivée de Nathalie Kosciusko-Morizet elle a choisi la dissidence UMP et compte présenter une liste "100% 14e".



La Page : Quelles sont vos trois priorités pour le 14e ?

La première est de répondre aux difficultés croissantes des habitants en matière de logement, de crèches, de transports, de sécurité et d'emploi. Je considère qu'un maire d'arrondissement à Paris peut et doit utiliser son influence, son autorité pour obtenir satisfaction de la mairie de Paris et des autorités publiques de l'État. Cette énergie, ces qualités sont les miennes.

Je propose, par exemple, d'améliorer la sécurité en ouvrant une antenne de police dans le secteur sud, pour des interventions en urgence ou pour que les victimes puissent se faire entendre tout de suite.

Ma deuxième priorité est de rendre le 14e plus dynamique. Dans cet arrondissement à fort caractère résidentiel il n'y a pas assez d'efforts faits pour les commerces. Bien sûr il existe des zones actives comme la rue Raymond-Losserand, mais rue Didot, rue d'Alésia, des commerces ferment. Le boulevard Saint-Jacques est complètement délaissé. Il faudrait des animations plus fréquentes, commerciales et culturelles. Par exemple, les clients de l'hôtel Marriott vont dîner ailleurs tellement ils trouvent les alentours déserts. Il faudrait attirer des écoles, des sièges sociaux. La mairie, au contraire, laisse partir l'école de Design Camondo, Aéroports de Paris. Des rumeurs au sujet de la fondation Cartier m'inquiètent.

De l'autre côté du 14e, le 168 bis rue Raymond-Losserand (l'hôtel d'entreprises) est une belle réussite. Mais il faudrait accompagner les entreprises quand elles grandissent.

Enfin, il faut rendre le 14e encore plus agréable à vivre. On pourrait imaginer, par exemple, pour les personnes avec enfants, ou encombrées, ou fragiles, des transports de proximité en taxis collectifs. Ce serait plus souple que les transports publics (je rappelle que j'étais pour le tramway). Mais je ne suis pas favorable à l'évacuation des voitures de Paris. Il faudrait réfléchir à d'autres solutions, au péage par exemple. Il n'y a pas non plus assez de parkings publics, pas de stationnement dans le sud, ce qui pose problème.

LP : Comment voyez-vous la démocratie locale et les conseils de quartier ?

Je suis très attachée à la démocratie locale. Deux points me tiennent particulièrement à cœur. Tous les projets, d'aménagements, en particulier, doivent faire l'objet d'une consultation des habitants. La mairie organise des réunions de concertation qui n'en sont pas, comme on l'a vu pour Broussais. En plus, la plupart des habitants ne peuvent aller à ces réunions ou n'en sont même pas informés, les affichettes ne servent à rien. Cette démocratie locale est anti-démocratique. Il faut faire attention à la participation des habitants. Par exemple, les consulter par voie de questionnaire sur Internet. La mairie ne tient même pas les élus d'opposition au courant et quand ceux-ci sont informés les projets sont déjà ficelés. Il faut modifier les modes d'expression et avoir de vraies délibérations en amont du conseil d'arrondissement.

Dans les conseils de quartier, les membres des bureaux devraient s'engager à donner leur appartenance aux partis politiques. Ces bureaux ne doivent pas être le champ réservé des militants. Transparence et rigueur sont indispensables. Quant aux élus, ils n'ont rien à faire dans les conseils, sauf sur invitation.

LP : Un mot sur le logement ?

Là encore il faut plus de transparence dans l'attribution des logements aidés. L'essentiel de l'effort supplémentaire doit porter sur la catégorie des classes moyennes. Il y a, en plus, des problèmes spécifiques pour l'accès au logement des jeunes Parisiens qui ont des projets et qu'il faudrait soutenir. Paris ne doit pas se résigner à voir partir les jeunes. Ce serait suicidaire pour la société.



Leila Chaïbi

● Parti de Gauche

du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) dont elle se détache vite pour rejoindre le Parti de Gauche de Jean-Luc Mélenchon. C'est sous cette étiquette et sur la liste intitulée "À Paris, place au peuple" qu'elle se présente aux élections municipales. Au moment de l'interview, l'activité de cette formation est centrée sur l'incitation à l'inscription sur les listes électorales et à la participation aux élections.

La Page : Quelles sont vos trois priorités ?

L'axe premier de notre programme est le logement. Nous proposons la construction de logements très sociaux pour que les gens aux revenus modestes puissent demeurer à Paris. Selon les sources de la mairie de Paris 2012, les demandeurs de logement qui entrent dans la catégorie PLAI et PLUS (1) constituent 88 % des 6 000 demandeurs du 14e. C'est donc ce type de logements qu'il faut construire

en priorité et non des PLS (1). Cet axe me tient particulièrement à cœur, étant une des fondatrices du collectif Jeudi noir en 2006. On a créé ce collectif pour dénoncer la flambée des prix et attirer l'attention des médias et de l'opinion publique. Par exemple, on squatte dans des lieux chics ou on s'invite dans des visites d'appartements à louer.

Cependant, je suis bien consciente que la crise du logement ne peut se résoudre à la seule échelle de la ville de Paris et encore moins à celle de l'arrondissement. Être une élue, c'est pouvoir utiliser les différents niveaux (ville, région, État) qui peuvent contribuer à la résolution de cette crise.

Si la construction de logements sociaux est essentielle, il est aussi important de jouer sur un autre registre : la remise sur le marché du parc privé. Et une des actions que la ville de Paris pourrait entreprendre c'est d'augmenter la taxe

sur les logements vacants pour inciter à leur mise en location.

En deuxième priorité, c'est l'accès aux soins pour tous. Selon la Caisse primaire d'assurance maladie, le 14e compte 137 généralistes et 356 spécialistes. Si entre 50 et 75 % des généralistes sont en secteur 1, qu'en est-il des spécialistes ? Nous proposons donc l'installation de centres municipaux de santé. C'est-à-dire une structure de soins où se côtoient des médecins généralistes, des spécialistes dont les tarifs sont sans dépassement d'honoraires.

Enfin, nous préconisons la mise en place par la ville de Paris de la gratuité des transports pour les chômeurs. Et surtout, la remunicipalisation des services tels Vélib' ou Autolib'. Cela permettrait à la ville de percevoir la totalité des abonnements et ce serait une ressource supplémentaire.

LP : Et en ce qui concerne la démocratie locale ?

En ce qui concerne la vie associative, on peut faire le constat suivant : de plus en plus d'associations remplissent des missions de services publics et doivent,

dans ce cadre, répondre à de multiples appels d'offres. Il est donc préféré la mise en concurrence plutôt que la coopération entre les structures qui, pourtant, sont hors du secteur marchand. Une des conséquences est que, pour obtenir le contrat, elles sont contraintes de proposer des prestations à des coûts réduits. Et en règle générale, qui dit coûts réduits dit salariés payés au minimum légal et surtout des salariés précaires. Car il n'est pas dit que la prestation sera reconduite l'année suivante.

Pour les conseils de quartier : s'il est nécessaire de les garder, il est néanmoins souhaitable que les participants ne soient pas toujours les professionnels de la prise de parole publique.

Enfin, à un autre niveau, je souhaite le développement de conseils d'usagers des services publics qui donneraient des avis sur le fonctionnement de tel ou tel service public.

(1) : les HLM sont réservées à des personnes dont les revenus n'excèdent pas certains plafonds (pour un couple : PLAI : 20 643 € ; PLUS : 34 403 € ; PLS : 44 724 € ; PLI : 61 925 €)

Leila Chaïbi, parti de Gauche, 31 ans, est parisienne depuis huit ans et demeure depuis deux ans et demi dans le 14e. Elle commence son parcours de militante en 2001, pendant ses études de sciences politiques à Toulouse. Arrivée à Paris en 2005, elle s'engage dans différents collectifs. Dans l'idée de construire un projet de société, elle participe à la création

Nathalie Kosciusko-Morizet, 40 ans, deux enfants, demeure depuis environ une année dans l'arrondissement. Candidate UMP, elle a été maire de Longjumeau et a exercé des fonctions ministérielles sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Elle est aujourd'hui députée de la quatrième circonscription de l'Essonne. Ingénieure des Eaux et Forêts, elle entre en politique vers l'âge de 25 ans par l'écologie qu'elle croise en fin de cursus.

La Page : Quelles sont vos trois priorités pour le 14e ?

J'ai un certain nombre de projets parisiens qui sont déclinables dans chaque arrondissement comme la lutte contre la hausse des impôts, la construction de crèches. Puis je voudrais par exemple, pour le 14e, un projet d'accueil des "sans-abri" qui s'inspire de deux expériences qui fonctionnent déjà : La Bagagerie aux Halles et La Mie de pain dans le 13e. L'objectif : donner un point d'appui pour les personnes qui sont en phase de décrochage et ont besoin d'être soutenues. Je propose un centre sans hébergement, mais multiservices (casier-vestiaire à la journée, douches,

Nathalie Kosciusko-Morizet

● UMP

système d'adresses, accès à des ordinateurs, présence d'assistants sociaux), une structure dont le conseil d'administration soit constitué de bénévoles, d'actuels et d'anciens bénéficiaires pour participer à la gestion.

En terme d'aménagement, je soutiens le logement et la requalification de l'avenue du Général-Leclerc. En ce qui concerne Saint-Vincent-de-Paul, il faut que le projet s'insère dans l'esprit des lieux, en lien avec les arts et les sciences, entre la fondation Cartier et l'Observatoire. J'y vois des logements sociaux et en accession à la propriété, des résidences pour artistes, étudiants, enseignants et chercheurs étrangers, une antenne du conservatoire, un auditorium dans la chapelle aujourd'hui voué à la démolition. Je parle d'une Cité "arts et sciences".

En ce qui concerne la requalification de l'avenue du Général-Leclerc, je travaille sur les places Denfert-Rochereau,

Alésia et porte-d'Orléans. Le long de l'axe, je ne souhaite pas modifier la chaussée mais la laisser aux voitures et réserver des zones pour vélos et piétons. Il faut réaménager les trottoirs, revoir l'éclairage et le matériel urbain. Il faut envisager de reprendre l'aménagement proposé par Denis Baupin, afin que cet axe dépende de la Ville de Paris et non plus de la préfecture. Sur les problèmes de pollution de l'air, j'aimerais que Paris suive les consignes des zones prioritaires pour l'air, une des dispositions de la loi Grenelle II, et que l'on institue une interdiction programmée du stationnement de certains véhicules, comme les cars de tourisme ou les poids lourds.

Un autre sujet que je souhaite aborder : la sécurité. Sur le boulevard Brune, les habitants s'angoissent à l'idée de sortir seuls le soir. J'apprécie le tramway mais l'important budget qui a permis sa construction n'a pas pris en compte le quotidien des riverains qui se dégrade



à cause des problèmes de sécurité. Une police de quartier s'impose, il faut une antenne de la police nationale entre Porte-d'Orléans et Porte-de-Vanves.

LP : Comment voyez-vous la démocratie locale ?

L'efficacité des conseils de quartier (CdQ) est inégale ; certains sont décevants. Il faut revoir ce qui doit être "sujet partagé" comme les subventions des associations et ce qui doit être abordé en codécision, comme par exemple la programmation des grands établissements culturels ou l'attribution des logements sociaux. Sur ce sujet, ce qui se passe est intolérable, il faut basculer de la concertation à la codécision. J'aimerais programmer un bilan objectif sur tous les CdQ de Paris par un organisme indépendant et déterminer les pratiques qui fonctionnent bien.

LP : Comment avez-vous constitué votre liste ?

Je ne l'ai pas encore annoncée car la campagne est un moment révélateur sur les personnalités, la campagne permet d'observer.

LP : Et si vous devenez maire de Paris, qui sera maire du 14e ?

Quelqu'un est déjà défini, j'en dévoilerai le nom avant les élections.

Tiphaine Léost

● Front National

Tiphaine Léost, candidate Front National (FN) nous a reçus, entourée de Pascal Fort, très impliqué



dans le quartier Plaisance-Vercingétorix, deuxième de sa liste, et Bernadette de La Bourdonnaye, directrice de campagne et tête de liste dans le 7e arrondissement. Les propos recueillis proviennent indifféremment de ces trois interlocuteurs.

Tiphaine Léost, 43 ans, a toujours habité Paris, a travaillé dix ans dans le 14e. Elle est mère d'un enfant. Elle est responsable de la section FN du 14e depuis dix-huit mois environ. Elle travaille dans le commerce, les vêtements vintage. Issue d'une famille militant pour le FN, elle s'est engagée jeune et s'est présentée aux législatives en 2012.

La Page : Quelles sont vos trois priorités pour le 14e ?

Notre programme "Paris, capitale de la France" sera lancé officiellement lors d'une conférence de presse, mi-janvier. Il y a embargo et nous ne pouvons rien dévoiler. Ce programme très étoffé, très

approfondi, apporte des réponses adéquates aux problèmes des Parisiens ; voici les thèmes qui prévaudront pour Paris et donc le 14e arrondissement : le logement, la sécurité, la circulation. "Les priorités sont exactement celles des Parisiens" et "les propositions que nous présentons sont des réponses très adéquates aux problèmes que se posent les Parisiens". On y évoque la lutte contre la hausse de la TVA pour maintenir un certain pouvoir d'achat aux citoyens.

LP : Pouvez-vous, tout de même, nous citer quelques points spécifiques pour le 14e ?

En dehors des trois points qui seront communs à tous les Parisiens, nous pouvons ajouter la voirie car la circulation est particulièrement importante dans cet arrondissement.

LP : Comment voyez-vous la démocratie locale ?

Ce qui existe sera maintenu, rien ne sera changé, tout est organisé par la Mairie de Paris ; on n'y peut rien, il n'y a pas lieu de modifier. Le conseil de quartier, c'est une bonne idée, son fonctionne-

ment est bon. Cependant, il faut revoir le mode de recrutement, de désignation, respecter la représentativité, peut-être inciter à la représentation.

LP : Un sujet typiquement du 14e qui pourrait être traité ?

Il y a l'aménagement de Saint-Vincent-de-Paul, c'est un point de focalisation car le Maire a fait des propositions, mais les logements sociaux ça suffit ! Un autre lieu : la gare de l'Ouest, rue Vercingétorix, non loin de la porte de Vanves, qui est vide depuis 40 ans, c'est scandaleux ! Rien n'a été fait : 650 m² au sol sur trois niveaux qu'il faut restaurer d'urgence, il faut prévoir des aménagements, créer des structures. L'association qui gère les trois centres d'animations des quartiers Plaisance et Vercingétorix, pourrait récupérer cette infrastructure et répondre à des besoins. Quand les "encapuchonnés" font du sport, ils ne sont pas dans les halls d'immeubles.

En matière de sécurité, nous sommes favorables à un commissariat de quartier décentralisé, mais le budget de fonctionnement, trop conséquent, incite actuellement à préférer la création d'équipes

mobiles qui patrouillent le jour comme la nuit. Même si une quinzaine de postes nous étaient affectés, ils ne permettraient pas d'assurer à la fois la marche d'un commissariat et les missions sur le terrain. Nous caressons "l'ambition future de faire modifier la loi par les députés... pour donner au maire de Paris des pouvoirs de police qu'aujourd'hui il n'a pas."

LP : Comment avez-vous constitué votre liste ?

Notre liste est bouclée depuis le 30 novembre, date à laquelle nous l'avons présentée officiellement devant la Mairie du 14e, elle est constituée de militants, d'adhérents, tous habitent le 14e, en majorité dans le quartier Plaisance-Porte-de-Vanves.

LP : Et le second tour ?

"Marine Le Pen dans sa grande sagesse a fait faire une chartre parue en septembre, destinée à tous les gens de bonne volonté" qui voudront nous suivre, et donc qui adhéreront à ce texte, "on veut fédérer des gens sur un programme d'idées".

Élections municipales (suite)



© DR

Nicolas Mansier

● Ensemble pour le 14e

du conseil de quartier Mouton-Duvernet. Du point de vue politique, il est issu de la famille centriste (Modem).

La Page : Quelles sont vos trois priorités pour le 14e ?

D'abord de préserver et développer la qualité de vie des habitants du 14e, une voirie permettant l'accessibilité aux populations en situation de handicap, la propreté, la diminution des petites causes d'agacement. Et si la sécurité est un élément important, elle n'est pas pour moi un point de fixation. Elle passe par une augmentation de personnel, mais surtout par de bonnes relations entre la population, la mairie et le commissariat. Quant à la vidéo-surveillance, dans certains points précis, elle ne me choque pas, même si elle favorise davantage les enquêtes que le renforcement de la prévention. L'important, c'est la solidarité au quotidien.

Pour préparer l'avenir, notre deuxième priorité est le logement et l'éducation. Il faut poursuivre les efforts déjà engagés et mieux répartir les logements sociaux et s'inspirer de l'expérience de certaines villes permettant un "logement social diffus", à l'intérieur de l'arrondissement mais aussi dans les immeubles. Pour les écoles, il faut être attentif aux différents besoins. Il faut sans doute, pour l'avenir, développer équipements et formation en informatique et en anglais, financer des matériels pédagogiques pour les professeurs.

Notre troisième priorité est le développement économique du 14e, en soutenant le partenariat avec les commerçants, par exemple en établissant des liens avec l'école, comme les boulangers avec les cantines scolaires. Une autre initiative serait de créer un réseau d'entreprises, un centre de ressources pour le développement durable, notamment pour la réfection des bâtiments.

Sans oublier le tourisme en créant des petits parcours touristiques dans les coins inconnus du 14e ou en accueillant mieux les visiteurs des Catacombes, en utilisant par exemple un des pavillons Ledoux pour leur permettre de découvrir cartes et maquettes pendant le temps d'attente.

LP : Que proposez-vous pour la démocratie locale ?

Pour les conseils de quartier (CdQ), il faut d'abord préserver l'acquis et, notamment, maintenir le rôle des habitants comme premiers animateurs et non les élus comme dans la plupart des arrondissements parisiens. Il faut aussi améliorer le suivi des dossiers par la Mairie, parfois un peu inerte. Mais ceci est plus facile si les habitants et les CdQ ont élaboré ensemble de vrais projets, comme les travaux urgents de réfection de l'avenue du Général-Leclerc, le jardin Isoré, qui sont des exemples de "budgets participatifs". Elus et services techniques ont joué le jeu. Au-delà de ce dispositif, il faut utiliser des opportunités de concertation (St-Vincent-de-Paul, Petite Cein-

ture, etc.), pour appliquer la Charte de concertation votée par le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement et bien préciser, au départ, ce qui est ouvert à la concertation et ce qui ne l'est pas, les calendriers, les budgets, etc.

Il est également nécessaire d'améliorer la communication à chaque occasion, par exemple, pour le renouvellement des membres du CdQ, en utilisant les équipements existants, comme les bibliothèques ou les centres sociaux. Il faut également favoriser les affichages gratuits pour les associations et les conseils de quartier.

Il faut aussi développer les salles associatives, notamment dans les quartiers Montsouris et Jean-Moulin - Porte-d'Orléans, et s'interroger sur l'utilisation des rez-de-chaussée des logements construits. Il faudrait des associations de type Florimont dans chaque quartier.

LP : Et pour le second tour, que pensez-vous faire ?

Nous n'avons pas encore décidé. Cela dépendra des programmes et de la campagne des autres listes.

Carine Petit

● Parti socialiste

Carine Petit est engagée dans la municipalité parisienne depuis 2001. Cette adhérente de la section du Parti Socialiste Petit Montrouge est devenue à 27 ans élue du 14e aux fonctions d'adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports, aux côtés de Pierre Castagnou. Au cours d'un second mandat en 2008, Carine Petit a pris en main la Politique de la Ville et les quartiers Jean-Moulin - Porte-d'Orléans et Didot-Porte-de-Vanves.

La Page : Quelles sont vos priorités ?

Le logement est la préoccupation n°1 des habitants d'Île-de-France. Il faut donc axer notre action municipale sur les bureaux et logements vacants. Un travail fin est à engager, en nous inspirant de celui mené par le Collectif Logement qui avait repéré les immeubles vides ou délaissés. Des opportunités

s'offrent, notamment à Saint Vincent de Paul, dans un quartier démuné de logement social.

En 13 ans, nous avons construit et financé 5 000 logements sociaux, en faisant ainsi passer la proportion de 19% à 25%. Sur les six prochaines années le 14e dépassera les 25%. En utilisant tous les moyens : rachat des ventes à la découpe, droits de préemption, achats dans le logement diffus, construction partout où c'est possible. Une statistique récente a révélé que 80% des permis de construire accordés pour du logement social ne concernaient qu'à peine 20% des communes d'Île-de-France. Notre effort devra être partagé avec des voisins comme Montrouge, commune très caricaturale en matière de logement social. La situation est identique au niveau du logement d'urgence.

Sur le plan de la sécurité, je ne souhaite pas comparer le 14e à d'autres arrondis-



© DR

nesse. NDLR). Mais la sécurité n'est pas qu'une histoire de police, c'est une question de maillage sur le territoire, de qualité de travail dans les écoles et d'action des associations. Le maire doit instaurer un dialogue permanent et confiant avec le commissaire. C'est lui qui rencontre les habitants, les bailleurs et les locataires pour les entendre et chercher à remédier aux troubles de voisinage ou dans l'espace public. La vidéo protection est utile sans être la solution miracle. Les 69 caméras qui sont en place dans le 14e ne remettent pas en cause les principes de libertés individuelles et publiques, et jouent un rôle réel de prévention et de dissuasion.

LP : La démocratie locale est-elle toujours à l'ordre du jour ?

En matière de démocratie locale, le 14e arrondissement est parti avec un temps d'avance sur les autres arrondissements de Paris. Notre volonté est de conserver cette avance en allant plus loin. Si l'on souhaite que le 14e reste du côté du progrès social et urbain pour tous, il faudra prendre le temps d'évaluer ce qui a fonctionné pendant ces treize dernières années et de regarder ensemble comment aller plus loin. Dès le début de la mandature, je

m'engagerai sur un état des lieux partagé avant de définir une programmation de proximité sur la voirie, l'espace public, de végétalisation ou d'espaces à aménager.

Les outils de démocratie participative créés depuis 2001 doivent être pérennisés en cherchant les façons d'associer les habitants. Il faudra développer de nouveaux moyens participatifs, pour permettre à ceux qui travaillent, qui ont des enfants et sont empêchés de participer aux réunions des CdQ, de participer ou de donner leur avis. Il faut éviter que les CdQ ne s'institutionnalisent et faire en sorte qu'ils soient investis de nouvelles missions avec suivis, diagnostics, alertes "propreté" ou "tranquillité publique" - sans tomber dans le travers des pays anglo-saxons.

LP : Comment envisagez-vous le second tour ?

Mon objectif est de gagner le premier tour. Un premier tour fort, projet contre projet, sans laisser la place aux candidats qui divisent les Parisiens. Je comprends la colère des catégories populaires, mais je souhaite qu'elles participent à ce scrutin qui va nous engager pour les six prochaines années.

Université populaire du 14e

Que nous disent les grands mouvements sociaux ?

Après un cycle sur le logement et avant celui consacré aux médias, en janvier-février 2014, l'UP14 nous a invités à un long voyage dans le temps et l'espace autour des mouvements sociaux : la révolte spartakiste en Allemagne, en 1919 ; un rêve de démocratie directe (Claude Weil) ; le mouvement des droits civiques aux États-Unis (Pap N'Diaye) ; la révolte des esclaves aux Antilles, abolition et rétablissement de l'esclavage (1794-1802), (Frédéric Régent) ; la révolution culturelle chinoise était-elle un mouvement social ? (Alain Roux) ; visages des révolutions arabes (Cécile Boëx) avec les projections de neuf petits films donnant la parole à des "Syriens ordinaires".

Une difficile comparaison

Ces cinq cas s'inspiraient plus ou moins librement d'une même grille d'analyse, favorisant ainsi les compa-

raisons, souvent difficiles tant les différences restent importantes. Les origines de ces mouvements mêlent souvent révoltes contre l'injustice d'un statut personnel et crises économiques, ou simplement alimentaires, avec l'importance des facteurs exogènes comme les guerres, par exemple le retour des soldats noirs américains après 1945, ou, aux Antilles, les stratégies de certains pays comme l'Angleterre et l'Espagne vis-à-vis de la France, confrontée à des révoltes d'esclaves. Les objectifs des acteurs principaux sont souvent incertains au départ et évoluent dans le temps. Le déclenchement est souvent spontané mais s'appuie parfois sur des organisations solides comme les mouvements civiques aux États-Unis. Quels sont les acteurs impliqués et quelles issues pour ces mouvements ? Souvent des échecs dans les effets immédiats mais aussi des ruses de l'histoire

entraînent des effets à moyen et long terme, comme sans doute la cogestion en Allemagne, et des combats à continuer.

Le cas de la révolution culturelle chinoise est particulièrement intéressant. À partir du réel mécontentement, particulièrement de la jeunesse, Mao l'invite à la révolte contre la société patriarcale, les professeurs, les responsables syndicaux et politiques. Il existe donc une rencontre singulière entre une révolte en partie suscitée du haut, pour se maintenir au pouvoir après l'échec du grand bond en avant, mais s'appuyant sur un malaise réel, avec des formes d'organisation nouvelles, incontrôlables dans un premier temps, avec une difficile remise en ordre et un exil massif des anciens gardes rouges vers les campagnes. "Rééduqués", ils sont devenus les acteurs actuels de la scène politique.

Chacun des intervenants, avec son style, sa compétence et son enthousiasme, nous a entraînés dans une leçon d'histoire, mais aussi à une réflexion politique, toujours d'actualité, à tra-

vers des conférences-débats, gratuites, ouvertes à toutes et à tous, où chacun a pu poser ses questions et enrichir ainsi la réflexion collective.

DOMINIQUE GENTIL

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page".

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

Les rédacteurs du n° 101 sont : Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Dominique Gentil, Alain Goric'h, François Heintz, Jean-Louis Robert, Muriel Rochut, Emmanuelle Salustro, Annette Tardieu, Janine Thibault.



Fabrice, pastiche les affiches xénophobes

Mi-anar, mi-romantique, il signe ses œuvres murales d'un mystérieux TKY (traduire : "T'es qui?") comme un clin d'œil aux détracteurs hostiles à ses collages colorés, à ses immenses fleurs peintes sur le goudron et sur les potelets des carrefours. "Car la couleur c'est la vie" assure-t-il. Fabrice se plaît, sourires et blagues en bandoulière, à arpenter régulièrement le marché du boulevard Brune dans le but d'interpeller les uns ou de converser avec les autres sur les difficultés de la vie quotidienne. "On entend trop les gens qui se plaignent de mes affichages sauvages. En réalité, beaucoup sont satisfaits et me le disent. Mes œuvres créent du lien : les enfants s'arrêtent devant, les parents suivent, réagissent et parlent

entre eux. J'incite à des rencontres". Provocateur par nature, son jeu frise parfois le cynisme, avec son détournement des affiches du Front National (voir photo). Mais "Je suis un humaniste" précise ce Parisien de souche, fils d'immigré, "Ça me fait plaisir de déranger. On est tous l'étranger de quelqu'un. Il faut chercher à comprendre les autres pour réussir à avancer ensemble et partager cette ville sans juger sur les apparences".

Du cinéma à la peinture

Du haut de son pigeonnier, un atelier au sommet d'un des HLM aux façades de briques, Fabrice porte son regard clair sur ce quartier qui l'a accueilli au terme de quelques années d'errance. "Quand je suis arrivé ici j'ai trouvé ça miraculeux ! Alors je me suis mis à travailler comme un dingue", confie-t-il. Tout petit déjà, il savait qu'il serait peintre. Le Titi parisien, rebelle à l'école, refuse toujours de se plier aux règles imposées. Plutôt que subir les cours des Beaux-arts, le "mau-

Street-art et message politique Fabrice, artiste insurgé

● Fabrice sème des couleurs sur la grisaille des rues de la porte-de-Vanves. Ses œuvres s'affichent sur les murs pour créer du lien.

vais garçon, mauvais élève", comme il se qualifie lui-même, a préféré le chemin des écoliers en s'initiant sur le tas aux techniques de décoration sur les plateaux de cinéma. "Une série de travaux irréguliers et très mal payés ! Je me suis dit un jour : je vais passer à la déco intérieure". Un créneau qui avait l'avantage de laisser libre cours à sa sensibilité artistique, mais s'est finalement révélé comme une fonction exigeante : "On travaille souvent pour rien, avec beaucoup de temps passé sur la recherche, des idées à vendre, des propositions de maquettes qui n'aboutissent pas si tu ne décroches pas de chantier". Travailler pour les autres, ce n'était plus possible ! En l'an 2000, retour dans les décors de cinéma à Nice, avant de vivre à nouveau des années de vache maigre dans la capitale, sans domicile fixe. "Jusqu'au jour où Paris-Habitat m'a proposé la location de cet atelier de la porte-de-Vanves. Je pouvais enfin monter ma petite entreprise".

Solitaire et solidaire

Sur ces sept dernières années exclusivement consacrées à la peinture, Fabrice est passé des "crobars" et des "petits formats" au street-art insurgé pour exprimer sa philosophie de la vie. "L'art est une arme qui dérange sans donner des claques" alors "je travaille sur des causes sociétales, des œuvres politiques qui ont besoin d'être vues". Solitaire mais solidaire, le street-artiste reste idéaliste, et joue de sa palette pour redonner des couleurs à la morosité, "au malheur ambiant et au repli sur soi", précise-t-il, avec le désir de "faire évoluer les mentalités pour accepter de se battre" car cet observateur de la vie pressent une lame de fond qui enfle, comme l'avant-garde d'une fronde sociale. Quand il vivra correctement de son art... Fabrice rêve d'évasion "vers un de ces pays où les gens manquent de tout, pour les aider à s'éduquer."

Fabrice est fier de sa Marianne noire. Une expression symbolique de sa révolte contre les discriminations et les injustices. Une œuvre affichée pendant une année dans le bureau du maire du 14e. Et il a offert ses services à la ministre Christiane Taubira, récemment victime de déclarations racistes inspirées par sa couleur de peau. Il est aussi fier d'exposer ses pastiches de dollars qui dénoncent le "rêve américain". Ses tableaux sont volontairement des messages explicites car "l'art pour l'art n'est que de la

décoration. L'art est un plaisir solitaire mais il doit être politique" affirme-t-il en précisant que "les artistes sont les seuls dans la société à pouvoir dire les choses et, quand ils sont censurés, à pouvoir dénoncer la censure". Les associations de l'arrondissement font appel à ses services, comme Florimont, pour l'opération "Quatorzien, dis moi d'où tu viens", ou "Les Nuits Blanches", et encore, à l'initiative de la mairie, lors du dernier "défilé de printemps" lancé par Les Mains Agiles. Le peintre de la porte-de-Vanves propose aux enfants de son quartier de coller des gommettes sur les mobiliers urbains. Il expose à la MPA de Broussais et dans la rue Maurice-Bouchor et, en mai prochain, sera partie prenante des "portes ouverte des artistes du 14e". Il transmet aujourd'hui les secrets de son art aux jeunes qui fréquentent le centre social Maurice-Noguès. Mais quand il intervient auprès des élèves du collègue François-Villon, Fabrice peut aussi faire l'amère expérience de la censure. En décembre, quelques enseignants de ce collègue ont en effet obtenu, in extremis, le décrochage de ses œuvres des murs de l'établissement.

A. G.

Hessel a sa place dans le 14e

Le 21 octobre dernier a été inaugurée une place Stéphane Hessel (1917-2013), à l'intersection de la rue d'Odessa et du boulevard Edgar-Quinet. En présence de Christiane Hessel, veuve de ce grand résistant qui habitait notre arrondissement, Bertrand Delanoë et Pascal Cherki ont rendu hommage à l'infatigable défenseur des droits de l'homme dont le dernier essai (paru en 2010) *Indignez-vous* a connu un immense succès.



© F. Heintz

L'affaire du 130, rue du Château

Cette parcelle de la rue du Château, une ancienne courée faubourienne typique de l'ancien 14e, a fait l'objet depuis plusieurs années de multiples tentatives de la Ville de Paris pour faire entreprendre à la SCI Losserand 53 (propriétaire également du Franprix situé au 53, rue Raymond-Losserand) des travaux de réhabilitation. Manifestement la SCI avait plutôt comme intention de faire une opération immobilière spéculative et a donc laissé se dégrader les bâtiments. Peu à peu, les locataires sont partis, le Franprix continuant à utiliser le terrain comme passage pour ses livraisons et comme entrepôt de marchandises. Finalement, en 2012, la Préfecture de Police ordonne la démolition complète des bâtiments alors que des négociations sont en cours avec la Ville afin de réhabiliter le site et réaliser des logements sociaux : une opération semblable à celle qui fut faite en 2004 pour le Château ouvrier, non loin de là. Aujourd'hui la parcelle a plutôt des allures de terrain vague et de dépotoir. Il fait aussi l'objet d'une demande de permis de construire du

propriétaire du Franprix. Le projet de la mairie pour construire des logements sociaux au 130 est-il encore d'actualité ? Si non, pourquoi ?

Devant cet état de fait les habitants du 132 ont fait signer une lettre de doléance interpellant les candidats aux prochaines élections municipales afin d'être partie prenante dans les décisions concernant le devenir du 130. Dans cette lettre ils soulignent deux points très importants.

D'une part, le sous-sol de cette partie de la rue du Château est très fragile, limitant la hauteur de la construction des bâtiments à 10m. D'autre part, il serait judicieux de donner de l'espace à la très belle façade du 129, située en face de la parcelle.

L'étroitesse de la rue à cet endroit rend particulièrement difficile les livraisons du Franprix à cause des nuisances, aussi bien sonores, olfactives et visuelles, que cela implique pour les riverains. Elles pourraient être déplacées rue Raymond-Losserand, le magasin disposant d'une aire de stationnement pour cette activité.

A. B.

Revitaliser commerce de proximité et artisanat

● Boutiques en déshérence : le conseil de quartier Jean-Moulin - Porte-d'Orléans se mobilise.

Un rideau de fer, couvert d'affiches en lambeaux, baissé depuis longtemps, une boutique qui change constamment de propriétaire, un commerce de bouche qui ne trouve pas reprenneur... Devant ces images désolantes et courantes du sud du 14e, en particulier dans le territoire compris entre la petite ceinture ferroviaire et le boulevard périphérique, le conseil de quartier (CdQ) Jean-Moulin - Porte-d'Orléans s'est mobilisé. Les premières prises de contact avec les intéressés et des visites de professionnels, sollicités pour avis, vinrent cependant bien vite doucher les bonnes intentions : commerce et artisanat font partie du secteur privé. Que venait donc faire un CdQ dans cette galère ?

Le CdQ restait cependant convaincu qu'il ne fallait pas baisser les bras et que des évolutions étaient possibles. Toutes les parties de l'arrondissement ne souffraient pas de la même manière. Sans doute fallait-il d'abord mieux évaluer les causes multiples à l'origine de cette situation préoccupante : l'augmentation du prix de l'immobilier et des baux commerciaux, l'existence de grandes surfaces et la multiplication des supérettes, les mauvaises conditions économiques... Sans oublier les perturbations dues aux grands travaux récents : la construction du tramway et le prolongement de la ligne 4 du métro, auxquelles s'ajoutent, aujourd'hui, des difficultés spécifiques de circulation et de stationnement.

Une bataille pour la qualité de vie

Le CdQ Jean-Moulin - Porte-d'Orléans formula le vœu que la municipalité lance une étude de commercialité sur le secteur (bordé par les boulevards des Maréchaux, la rue des Plantes, la rue d'Alésia, la rue de la Tombe-Issoire), sur les conditions, y compris environnementales, susceptibles de créer ou d'aggraver les difficultés des commerces, et sur les attentes des habitants. Il demanda que soient recherchées des solutions pour revitaliser le commerce dans le quartier. Le vœu formulé en réunion publique en juin fut présenté en conseil d'arrondissement en novembre 2012 et voté à l'unanimité.

Il fallut pourtant bien des relances pour que l'étude, financée par le budget d'investissement du CdQ, soit finalement

lancée, à la mi-novembre 2013. C'est la Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris (Semaest), spécialisée dans l'animation économique des quartiers, qui en a été chargée.

Dans une première phase, les activités en pied d'immeuble seront recensées afin d'en déterminer les évolutions sur les dix dernières années, de les comparer aux évolutions sur Paris dans son ensemble et d'établir un diagnostic. La deuxième phase sera une étude plus globale, à la fois sociologique et démographique. La troisième phase, qui comprendra aussi des interviews, doit déboucher sur des propositions d'aménagement pour favoriser le développement économique du secteur. Restitution finale prévue en avril 2014.

ANNETTE TARDIEU

● Je m'abonne à La Page

pour 6 numéros (18 mois), au tarif normal : 12 €

au tarif spécial (étudiant, chômeur) : 8 €

Je soutiens La Page en m'abonnant à 15 € ou plus (6 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Equip'Page.

Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste au 6, rue de l'Eure 75014 Paris.14.

Nom
Prénom
Adresse
Email ou téléphone
Date

“Que j'en ai vu se faire et se défaire de ciels au-dessus de Montsouris!”. Aux alentours de 1890, Louise Hervieu demeure avec ses parents et sa sœur Mathilde dans une maison qui regarde le parc Montsouris “au point où se scinde le cours de l'avenue Reille”. Les gens y “font un peu figure d'enfants perdus” : “Dans ce temps-là, trop de terrains vagues faisaient de mon quartier un vague quartier. Les cochers de fiacre soupçonneux avaient l'air de chercher au fin fond de leur mémoire quand, place de l'Opéra, un honnête bourgeois leur demandait de charger pour ce lointain pays... Comme morceau de résistance, le parc que limitaient les fortifs et deux rues embryonnaires, celle de Gazan et celle de Nansouty, et cette avenue Reille d'où je surveillais le parc.”

Certains aspects du parc Montsouris (créé en 1875) ont bien changé depuis la fin du XIX^e siècle. “Il y avait de tout dans ce parc, jusqu'au palais du Bey : le Bardo, qu'un voyageur avait rapporté de Tunis dans ses bagages et qui, avant de nous échoir, fut le clou de l'exposition de 1867”. Cette reproduction réduite, qui abrita l'observatoire météorologique, fut détruite par un incendie en 1991. L'on faisait déjà le tour du lac où les “batailles navales des cygnes défrayaient la chronique”, passant devant le kiosque à musique, le restaurant aux noces et le guignol. Mais “l'esprit qui hantait ces eaux et ces verdure charmantes” n'est plus tout à fait le même : une voiture à âne baladait les moutards en place des actuels poneys et, “dans les allées dociles, le bon peintre Ludovic Vallée**, en macfarlane et en souliers jaunes, plantait son menu chevalet de campagne”.

Noces et feux d'artifice

“Certaines années, il y eut des fêtes, aux buts charitables, dans le parc Montsouris... De rares fois fut donnée cette suprême pâture à la curiosité publique : un homme en péril, l'aérien danseur de corde, là-haut, dans le ciel, faisait la traversée du lac.” Et, de son balcon, la petite Louise assistait à

Fin de siècle à Montsouris

● Louise Hervieu (1878-1954) raconte son enfance dans le quartier alors “sans frontières”. Morceaux choisis*.



© FONDS ABRÀ

maints feux d'artifice et à bien d'autres spectacles. “Le parc était aussi favorisé de noces qui faisaient bien dans le paysage quand le photographe braquait sur elles le regard de son appareil à pattes.” Et les amoureux : “Certains gagnaient en fiacre le parc. Oh ! Ces descentes de voiture ! En sortant de la caisse, dont la température devait être élevée, ils étaient rouges et la femme se secouait et se déplissait, plus chiffonnée peut-être malgré l'exigüité du véhicule. D'un air de prestre, elle tirait sa voilette à pois de chenille sur son gracieux embarras.”

À l'automne, la grande avenue Montsouris (aujourd'hui avenue René-Coty) s'animait : “Une fête foraine s'ébattait dans le restant de l'avenue et face à la cour d'honneur de la gare de Sceaux. Place Den-

fert-Rochereau, elle cernait de ses constructions éphémères le lion de Belfort coulé dans son bronze héroïque, l'assourdissait de flonflons, l'aveuglait de ses lumignons et l'empêtait avec ses fritures.” Autres animations, autres mœurs : “En ce temps-là (et je ne sais pas si mon quartier se prévaut d'avoir fourni un gîte à Lénine***), c'étaient les Russes fabricants de révolution qu'on exilait en Sibérie et à Montsouris. Les poches bourrées de livres et de bombes, ils vivaient en commun... Les femmes avaient parfois, et cela sentait sa révolutionnaire, les cheveux coupés.”

La zone n'était pas loin

Le quartier était mal desservi par les transports en communs – l'unique omnibus reliait Montsouris à la place de la Répu-

blique – et la zone n'était pas loin : “Sur les fortifs ne poussait que l'herbe à pouilleux, élastique et faisant sommier pour les siestes des malheureux, des “mandrilles” comme nous disions, pas tout à fait des malandrins. Les apaches dédaigneux qui n'aimaient guère l'hostile gravier du parc et ses gardes curieux, s'y couchaient sur le ventre et montraient, au ciel et aux passants, leur derrière... Les portes de Paris (où l'octroi se dissimulait), ménagées dans les fortifications et les douves, menaient au Grand-Montrouge, à Gentilly, et laissaient voir un paysage de misère, de boue et de poussière avec d'étroits jardins languissants et des cabanes dont on ne savait si elles étaient pour les bêtes ou pour les gens.” Sans oublier les cheminées d'usines qui gratifiaient le ciel de leurs fumées.

À l'été 1928, Louise Hervieu retourne sur les lieux de sa tendre enfance : “Le parc y est toujours mais ils ont laissé emporter la caserne et ses militaires et les fortifications sont rasées. À leur place, une neuve cité universitaire grandit chaque jour ainsi que les premiers jeunes gens qu'elle abrite.” Le réservoir de Montsouris a vu le jour, “cette pyramide qui m'avait vue, petite fille, cheminer au pied de ses pentes comme une gentille et docile chevette.” Face à ce dispensateur des eaux, elle “emporte une fierté nouvelle de ce que (son) quartier est tout simplement un bienfaiteur de la capitale.”

FRANÇOIS HEINTZ

* *Montsouris* de Louise Hervieu, Emile Paul-Frères (1928). Peintre, lithographe et écrivaine, Louise Hervieu atteint une grande notoriété suite à son illustration des *Fleurs du Mal* de Baudelaire. Fin 2013, le Conseil de quartier Montsouris-Dareau avait organisé au Fiap une exposition, *Le 14 en pause autour de Montsouris*, dont le volet historique présentait des photos “sur les pas de Louise Hervieu”.

** Peintre pointilliste (1864-1939).

*** Lénine (1870-1924) vécut en exil de décembre 1908 à juin 1912 d'abord 24, rue Beaunier puis 4, rue Marié-Rose, non loin du parc Montsouris (voir La Page n° 36).

Retour à la bibliothèque Aimé Césaire

● Rue de Ridder, la bibliothèque municipale accueille à nouveau son public dans des espaces restructurés et un décor soigné.

La bibliothèque Aimé Césaire, alias bibliothèque de Plaisance, a été fermée pendant un an pour travaux en raison de problèmes de ventilation. À la mi-décembre son fidèle public a pu découvrir un espace complètement transformé. Adieu le gris souris et le rouge incendie des années 80, fini les espaces cloisonnés en fonction des usages. Plutôt sombres et cloisonnés, les lieux n'en offraient pas moins une atmosphère studieuse et chaleureuse dans ce quartier populaire, notamment grâce à la bienveillance palpable des agents publics de la bibliothèque. Mais la nostalgie est de courte durée tant la rénovation architecturale est esthétiquement réussie. Déjà depuis la rue, le changement est visible. La longue baie vitrée, sans occultation, laisse apparaître la clarté des murs et d'immenses spirales lumineuses attirent le regard du passant. À l'intérieur, chacun des deux niveaux forme un large espace d'un seul tenant. La lumière naturelle pénètre jusqu'au sous-sol. Le blanc des murs et le blond du plancher, ponctués des taches de couleur du mobilier créent une atmosphère apaisante. Des frises végétales courent au plafond apportant une touche de poésie. Détails d'aménagement et de décoration révèlent l'attention portée par l'architecte Stéphane Barbotin Larrieu à ce projet.

La lecture tout au long de la vie

Christophe Grelet, responsable de la bibliothèque, explique le principe d'organisation de l'espace qui a prévalu à l'aménagement. De par ses dimensions (650 m²), la bibliothèque Aimé Césaire a vocation à

rester un équipement de proximité. Elle ne comporte donc pas de fonds spécialisé et tend à répondre à la variété des demandes du voisinage. La période des travaux a été mise à profit pour adapter les collections au public, dont la moitié a moins de 25 ans.

À l'entrée, l'actualité éditoriale choisie par les bibliothécaires ; à l'étage, côté rue, la consultation de la presse et, côté patio, l'espace jeunesse sous son plafond peint : une frondaison de frangipaniers. L'espace « passerelle » est dédié aux lectures des 15-35 ans. Plus loin, les romans qui se déclinent aussi en gros caractères et textes enregistrés. Au sous-sol, les rayons d'ouvrages documentaires cohabitent avec les bacs de BD et de mangas. Le silence est ici requis pour pouvoir y travailler. Une disparition notable : le fonds musique. C'est la baisse des emprunts dans ce secteur qui en est la cause ; à l'exception des œuvres pour enfants, il a été transféré à la bibliothèque Vandamme.

Plus de places pour le web

Le nombre de places assises et de postes de consultation du Web (2 h maximum par jour et par personne) a été augmenté. Une partie du mobilier est montée sur roulettes pour dégager des mètres carrés de plancher pour les animations. Sophie Potterie, nouvellement recrutée, est chargée de l'accueil des groupes et de l'action culturelle : heure du conte, ateliers, concerts, signatures d'auteurs. La bibliothèque reçoit à nouveaux les classes d'écoliers et développera ses partenariats avec des structures du quartier, notamment pour des prêts spécifiques. À l'ouverture prolongée d'une heure le

samedi s'ajoute une commodité : la possibilité de rendre ses documents à n'importe quel moment en les glissant dans la boîte aux lettres de retour à l'entrée du bâtiment.

Les personnels de la bibliothèque composent une équipe de treize personnes pour l'accueil, l'information, la surveillance, la gestion et l'entretien des ouvrages, les relations extérieures... Une ouverture le dimanche est-elle prévue ? Non, répond son responsable, en précisant que pour envisager une telle ouverture, il faudrait pouvoir recruter davantage de personnel. Alors, pendant cette période pré-électorale, faisons un vœu !

F. C.

Bibliothèque Aimé Césaire
5, rue de Ridder, tél. 01.45.41.24.74.
Mardi, jeudi, vendredi : 13h-19h
Mercredi : 10h-19h, samedi : 10h-18h

À nos lecteurs

Vous avez été nombreux à répondre à notre appel de participation au n°100, qu'il s'agisse du jeu photo, de l'envoi d'anecdotes, ou tout simplement d'accepter de vous prêter à des interviews. Beaucoup sont venu(e)s, ou bien au pot des lecteurs du 26 novembre ou à la soirée à l'Arbre à lettres du 27, rencontres qui ont été l'occasion d'échanger. Nous tiendrons le plus grand compte des suggestions formulées lors de ces diverses occasions pour faire évoluer notre journal.

Nous souhaitons que ces échanges aient une suite. N'hésitez pas à nous envoyer, par lettre ou par mail, des informations sur les événements, petits ou grands, de votre quartier que vous aimeriez voir traiter par La Page. Prenez votre plume pour commenter les articles publiés. Si vous avez un moment caressé l'idée de nous envoyer une anecdote qui vous tient à cœur, il n'est pas trop tard... C'est un dialogue régulier que nous espérons instaurer avec vous.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes :

Rue d'Alésia

n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque
n° 207, kiosque

Rue Bezout

n° 33, Tempo Vitraux

Rue Maurice-Bouchor

n° 1, La Télé Libre, n° 6 : L'Accorderie

Rue Boulard

n° 14, librairie L'Arbre à lettres

Rue Boyer-Barret

n° 1, librairie papeterie presse

Rue Brézin

n° 33, librairie Au Domaine des dieux

Boulevard Brune

n° 134, librairie presse

Marché Brune

Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Rue du Couëdic

n° 59, l'Insolite, café restaurant

Rue Daguerre

n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguerre

Rue Dareau

Café Le Vaudésir

Rue Didot

n° 53, librairie Presse
n° 61, France Foto Alésia
n° 97, Didot Presse

Boulevard Edgar-Quinet

n° 1, kiosque Quinet

Place de la Garenne

n° 9, Café associatif, Le Moulin à café

Avenue du Général-Leclerc

n° 10, kiosque Daguerre
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie

n° 41, De thé en thé
n° 65, Atelier Arzazou

Rue du Général-Humbert

n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue Jean-Moulin

n° 12, Librairie Sandrine et Laurent

Avenue du Maine

n° 165, tabac de la Mairie

Place Marcel-Paul

n° 9, Association Florimont

Rue du Moulin Vert

n° 31, Librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa

n° 20, Librairie d'Odessa

Rue Olivier-Noyer

n° 5, Archimède

Rue des Plantes

n° 37, Art et coiffure

Place de la Porte-de-Vanves

n° 3, librairie du lycée

Rue Raymond-Losserand

n° 63, librairie Tropiques
n° 72, kiosque métro Pernety

Boulevard Raspail

n° 202, kiosque Raspail

Avenue René-Coty

n° 16, librairie Catherine Lemoine
Kiosque René-Coty

Rue de la Sablière

n° 4, librairie la Sablière

Rue de la Tombe-Issoire

n° 91, librairie

Rue Vercingétorix

n° 169, Galerie les Boulistes

Rue Wilfried-Laurier

n° 2, Les Jardins numériques

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

www.lapage14.info - 06.22.06.17.63

contact@lapage14.info

Directrice de la publication :

Annette Tardieu

Commission paritaire 0618G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

Janvier 2014